

## Accueil au sein des résidences universitaires du CROUS Lorraine des enseignants stagiaires ou contractuels enseignants primo-arrivants dans l'académie

Année universitaire 2024 / 2025

Pour répondre à la demande du Rectorat, des logements seront accessibles pour les enseignants stagiaires ou contractuels primo-enseignants arrivant dans l'académie, au sein des résidences universitaires du CROUS Lorraine suivantes :

Dépt 54	⇒ Longwy	= studio 18 m2	: 375,02 €/mois
	⇒ Nancy Batelière	= logement T1 23 m2	: 434,76 €/mois
	⇒ Nancy Provençal	= logement T1 18 m2	: 415,81 €/mois
Dépt 57	⇒ Metz Bridoux	= logement T2 50 m2 (2 chambres, 2 lits simples)	: 558,07 €/mois/logement complet
	⇒ Metz Technopole	= logement T1 18 m2	: 415,50 €/mois
	⇒ Sarreguemines	= logement T1 20m2	: 421,15 €/mois
	⇒ Yutz	= co-location soit 3 places	: 323,02 €/mois/place

Il s'agit de logements avec kitchenette (sauf Yutz = co-location)

\*Tarifs prévisionnels susceptibles d'évoluer sur décision du conseil d'administration du Crous.

\*Sous réserve de disponibilité au moment de la formulation de la demande

### Comment procéder ?

#### Pour intégrer un logement pré-réserve :

- ✓ Les enseignants stagiaires et contractuels enseignants peuvent faire connaître leur souhait d'intégrer un logement au sein du CROUS Lorraine, **avant le 29 août 2024**, à l'adresse-mail suivante : [logement@crous-lorraine.fr](mailto:logement@crous-lorraine.fr), avec en objet : **enseignants stagiaires – Rectorat de l'académie Nancy-Metz – Ville + Résidence**. Chaque "enseignant stagiaire" transmettra un numéro de téléphone valide dans son premier mail. La demande sera réalisée sous couvert du Bureau de l'action sociale en faveur des personnels du Rectorat (adresse mail à mettre en copie de toute demande : [questionslogement@ac-nancy-metz.fr](mailto:questionslogement@ac-nancy-metz.fr))
- ✓ Les enseignants stagiaires et contractuels enseignants seront signataires des documents locatifs. Ils s'engagent à respecter le règlement intérieur, avoir un garant et une assurance pour le logement, assurer le règlement de leur loyer et informer le CROUS Lorraine de tout départ, en respectant un préavis d'un mois.

#### Bed&Crous :

Une offre hôtelière nommée Bed & Crous est mise à disposition des personnels des Crous, de l'enseignement supérieur et de l'Éducation nationale.

Sous réserve de disponibilités, les chambres Bed&Crous sont accessibles aux enseignants stagiaires et contractuels enseignants tout au long de l'année. Pour toute réservation, prendre contact directement avec la résidence :

#### Résidence universitaire Monbois – Pavillon Bichat

2 Rue Ludovic Beauchet à NANCY

Tél : 03 83 95 10 33

Mail : [residence.monbois@crous-lorraine.fr](mailto:residence.monbois@crous-lorraine.fr)

#### Résidence universitaire Saulcy – bâtiment P5

Île du Saulcy METZ

Tél : 03 87 31 60 00

Mail : [residence.saulcy@crous-lorraine.fr](mailto:residence.saulcy@crous-lorraine.fr)